

« Un établissement, un robinet » : l'eau potable au service de l'éducation et de la santé

La Société béninoise des infrastructures de l'eau (SoBIE) et OMILAYE S.A. procéderont au lancement officiel du programme « **Un établissement, un robinet** » le jeudi 29 octobre 2026 à partir de 10 heures au CEG de Ouénou Centre, dans la commune de N'Dali.

Cette initiative vise à accélérer l'accès à l'eau potable dans les établissements scolaires et les centres de santé desservis par les réseaux publics d'eau. Elle répond à un besoin essentiel pour l'amélioration des conditions d'apprentissage, d'hygiène, d'accueil et de soins au bénéfice des élèves, des enseignants, des personnels de santé et des populations.

L'accès durable à l'eau potable constitue en effet un levier majeur de bien-être, de santé publique et de développement humain. Dans les écoles comme dans les structures sanitaires, la disponibilité de l'eau est une condition indispensable au respect des règles d'hygiène et à la qualité des services rendus aux usagers.

À travers le programme « **Un établissement, un robinet** », la SoBIE et OMILAYE entendent mobiliser l'ensemble des parties prenantes afin de faciliter le raccordement des établissements éligibles et d'assurer la pérennité des infrastructures mises en place. Les collectivités territoriales, responsables d'établissements, communautés éducatives, acteurs de la santé et partenaires au développement sont ainsi appelés à accompagner cette dynamique.

Des branchements domestiques gratuits grâce à l'appui de la SoBIE

En complément de cette initiative, la campagne « **Un ménage, un robinet** » poursuit son déploiement dans les localités desservies par OMILAYE afin de rapprocher davantage l'eau potable des populations.

Dans ce cadre, les ménages éligibles peuvent bénéficier d'un **branchement particulier entièrement pris en charge par la SoBIE**, leur permettant d'accéder à l'eau potable directement à domicile sans supporter les coûts de réalisation du branchement.

Cette mesure contribue à réduire les contraintes liées à l'approvisionnement en eau, à améliorer les conditions de vie des familles et à renforcer l'accès des populations à un service essentiel de proximité.

Les ménages intéressés sont invités à se rapprocher des équipes d'OMILAYE pour connaître les conditions d'éligibilité et les modalités de souscription.

Par ces deux programmes complémentaires, la SoBIE et OMILAYE réaffirment leur engagement commun en faveur d'un accès élargi et durable à l'eau potable dans les lieux de vie essentiels que sont les écoles, les centres de santé et les foyers.